# IN HEP

# République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement professionnel.

# Programme de Formation par Apprentissage

SPECIALITE:

**Coiffure Hommes** 

**NIVEAU: II CAP** 

INFEF/0026/07/09/A

Année: 2009

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **coiffure hommes.** 

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFP et IFP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

# Composition de la commission professionnelle :

Nom et Prénom	Fonction et profil	Institution
M' TALHA MOHAMED	PROFESSIONNEL	ARTISAN Soumaa Blida
M' CHAIB KAMEL	PROFESSIONNEL	ARTISAN Ouled Yaich Blida
M <sup>r</sup> KHELIFA Ahmed	PROFESSIONNEL	ARTISAN Blida
M <sup>r</sup> CHANANE Euthmane	PROFESSIONNEL	ARTISAN Blida
M <sup>me</sup> BELKACIMI Shahrazed	PEP	CFPA MAIZI F/Z Blida
M <sup>me</sup> BOUKHEDOUNI Amel	PEP	CFPA Chebli Blida
M <sup>me</sup> BENNACEUR Malika	PEP	CFPA El Affroune Blida
M <sup>me</sup> MOUHOUBI NACHIDA	MEMBRE DU CAAL	CAAL
M <sup>r</sup> LAMOURI Mourad	Méthodologue	IFP MEDEA

**Encadrement et animation par :** 

# **SOMMAIRE**

		Page
	Introduction	4
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	5
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	6
2.1.	Destination	6
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	6
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	8
2.4.	Documents pédagogiques	8
3.	Profil du métier (spécialité)	8
3.1.	Identification du métier (spécialité)	8
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	9
3.3.	Capacités professionnelles	9
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	9
3.5.	Responsabilité du travailleur	10
3.6.	Evolution dans la carrière	10
4.	Curriculum du métier (spécialité)	10
4.1.	Objectif principal du curriculum	10
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	11
4.3.	Synthèse du curriculum	13
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	14
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	15
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise de formation	41
5.	Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences	51
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	51
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	51
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	51
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	52
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	53
5.2.4.	Formation complémentaire	53
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	54
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	54
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	54
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	55
5.4.3.	Examen de fin d'apprentissage	55

# Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique ;

La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage ;

La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation Professionnelle - INFP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFP) ;

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFP et de l'INFP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;

Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFP).

Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises ;

Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFP pour sa validation.

# 1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

L'amélioration de la qualité de la formation ;

Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;

L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;

L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

# 2. Présentation du programme de formation par apprentissage

### 2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

# 2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier (spécialité)» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;

L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;

Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La *synthèse du Curriculum*, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés) ;

40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice ;

Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice ;

Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

# 2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

# 2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

Le programme de formation par apprentissage ;

Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;

Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;

Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;

Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

# 3. Profil du métier (spécialité)

# 3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Coiffure hommes
Code spécialité	MES 0702
Branche professionnelle	métiers de services
Durée de la formation	18 mois
Niveau d'accès	Savoir lire et écrire
Niveau de qualification	II
Diplôme sanctionnant la formation	CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

# 3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Dans la vie active le coiffeur est un ouvrier qualifié, appelé à exécuter des travaux contribuent à améliorer l'état, changer, la forme, la couleur et la texture du cheveu, avec les tendances de la mode (soins esthétique et hygiénique de la chevelure) dans les salons de coiffure.

A ce titre, il est amené à prendre des responsabilités dans le domaine du salon et sa gestion.

La coiffure est un métier où l'on est le plus souvent debout les bras en demi -tension

## 3.3. Capacités professionnelles

- Réserver au client un accueil personnalisé
- Examiner son cuir chevelu et observer la forme du visage.
- Préparer, appliquer le shampoing et effectuer des massages et des frictions.
- Procéder à la coupe selon différentes techniques
- Contrôler finalement l'ensemble de la coupe et réaliser les brushings
- Réaliser une permanente ou un défrisage
- Effectuer une coloration ou une décoloration
- Réaliser une coiffure ville et de circonstance.
- Raser, tailler barbe et moustache
- Entretenir, nettoyer et désinfecter régulièrement les instruments, veille à la propreté de la place et du linge utilisé.

# 3.4. Exigences et conditions de travail du métier

- Constitution physique moyenne
- Avoir une bonne vue
- Lieu de travail : à l'intérieur de salon de coiffure.

- Eclairage : suffisamment éclairé, source artificielle.
- Température : 25° c moyenne
- Bruit et vibration : le milieu ne présente pas des bruits importants.
- Poussière : des cheveux, gel, laque, talc.
- Risques professionnels : blessures, brûlures corporelles aux mains, maux de dos et de jambes (varices)
- Contre-indications : allergie à la poussière et au produit chimiques, maladie de dos et mains moites, eczéma, jambes lourde, varices, mauvaise circulation.

# 3.5. Responsabilité du travailleur

Coiffeur est responsable de l'outillage et du matériel de travail et son entretien (nettoyage).

### 3.6. Evolution dans la carrière

Accéder a des postes supérieures (gérant du salon de coiffure)

# 4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

# 4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles

sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice :

Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement *des compétences clés* visant *les qualités comportementales* ainsi que *les compétences environnementales* lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées:
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;

L'aptitude au travail en équipe ;

- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement;
- La responsabilité sociale, etc.

# 4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier coiffure homme sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	La coupe
Champ d'activité 03 :	Le cheveu
Champ d'activité 04 :	Le visage
Champ d'activité 05 :	Formation complémentaire

Les compétences professionnelles par champ d'activité se présentent comme suit :

### Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et du cursus de formation
- Appliquer et respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement

- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique
- Apprendre les notions de base sur la technologie
- Appliquer les notions de base en chimie liée au métier
- Apprendre les notions de base en dessin
- Identifier, manipuler et entretenir les instruments et le matériel de travail
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

# Champ d'activité 02 : la coupe

- Appliquer le shampoing
- Réaliser les différentes coupes
- Réaliser les brushings

# Champ d'activité03 : le cheveu

- Réaliser une permanente ou un défrisage
- Effectuer une coloration ou une décoloration

# Champ d'activité 04 le visage

- Raser et tailler (barbe et moustache)
- Appliquer les soins esthétiques du visage

# Champ d'activité 05 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

# 4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice

Nombre de modules 17

Durée de la formation : 18 mois Volume horaire total : 2760 h

				Durée et lieux de formation			
N° du module	Titre du module	E.F.P		Futurania	Total		
module			Pratique	Entreprise	Total		
01	Se situer au regard du métier et du cursus de formation	12	06	0	18		
02	Appliquer et respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement	14	10	0	24		
03	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique	16	04	0	20		
04	Apprendre les notions de base sur la technologie	18	16	0	34		
05	Appliquer les notions de base en chimie liée au métier	25	25	0	50		
06	Apprendre les notions de base en dessin	20	40	0	60		
07	Identifier, manipuler et entretenir les instruments et le matériel de travail	20	32	0	52		
08	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique	10	20	0	30		
09	Application du shampoing	40	26	190	256		
10	Réaliser les différentes coupes	50	35	350	435		
11	Réaliser les brushings	20	26	245	291		
12	Réaliser une permanente ou défrisage	35	25	295	355		
13	Effectuer une coloration ou décoloration	35	25	295	355		
14	Raser et tailler barbe et moustache	20	25	500	545		
15	Appliquer les soins esthétiques du visage	20	25	118	163		
16	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneuriale	24	16	0	40		
17	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	20	12	0	32		
	Total en Heures de Formation	399	368	1993	2760		

Total EFP	767	28%
Total entreprise	1993	72%
Total	2760	100%

# 4.4. Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total			
Module	Total module	EFP	Entreprise
Module 1	18	18	0
Module 2	24	24	0
Module 3	20	20	0
Module 4	34	34	0
Module 5	50	50	0
Module 6	60	60	0
Module 7	52	52	0
Module 8	30	30	0
Module 9	256	66	190
Module 10	435	85	350
Module 11	291	46	245
Module 12	355	60	295
Module 13	355	60	295
Module 14	545	45	500
Module 15	163	45	118
Module 16	40	40	0
Module 17	32	32	0
Grand Total	2760	767	1993

1 <sup>er</sup> semestre				
EFP	Entreprise	Total		
18	0	18		
24	0	24		
20	0	20		
34	0	34		
50	0	50		
60	0	60		
52	0	52		
30	0	30		
66	190	256		
60	316	376		
0	0	0		
0	0	0		
0	0	0		
0	0	0		
0	0	0		
0	0	0		
0	0	0		
414	506	920		

2 <sup>ème</sup> semestre			
EFP	Entreprise	Total	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
25	34	59	
46	245	291	
60	295	355	
35	180	215	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
166	754	920	

3 <sup>ème</sup> semestre			
EFP Entreprise		Total	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
25	115	140	
45	500	545	
45	118	163	
40	0	40	
32	0	32	
187	733	920	

# 4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

# MODULE: 1 Se situer au regard du métier et de la demande de la formation

Durée de la formation Théorie 12 h Pratique 06 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie Chimie, calcul, hygiène et sécurité
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	<ul> <li>Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité</li> <li>Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'établissement de formation</li> <li>Visiter un atelier de la spécialité</li> <li>Connaître les taches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement</li> <li>Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle</li> </ul>	<ul> <li>Informations générales sur le métier et son histoire</li> <li>Présentation du profil professionnel du métier</li> <li>Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation</li> <li>Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle</li> <li>Présentation des voies potentielles pour un futur emploi</li> </ul>
1.2	S'informer sur le parcours de formation	<ul> <li>Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation</li> <li>Identifier les partis principaux du programme de formation et sa durée</li> <li>Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation</li> </ul>	<ul> <li>Informations générales sur le déroulement de la formation</li> <li>Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles</li> <li>Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage</li> </ul>

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité

N°			Savoirs théorique	s nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	Situer le métier dans la filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs     Présenter les voies potentielles pour un futur emploi	Information sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives     Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes	

# MODULE: 2 Appliquer et respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement

Durée de la formation

Théorie 14 h

Pratique 10 h

	Sous compétences	ncas	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie  Mathématique, Physique, C professionnelle, Autres	
2.1	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	<ul> <li>Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier</li> <li>Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liés au métier</li> </ul>	<ul> <li>Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>Définition les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier</li> <li>Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel</li> <li>Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité</li> </ul>	
2.2	Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention	Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leurs causes principales  Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation :  des outils et des machines, des matières premières et des produits nocifs du courant électrique et des gaz  Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, gants)	<ul> <li>Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention</li> <li>Règles générales pour la protection des biens et des personnes</li> <li>Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation</li> <li>Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie</li> <li>Plan et procédures d'évacuation</li> </ul>	

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie  Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres		
2.3	Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelle et collective	<ul> <li>Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, Aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours)</li> <li>Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours)</li> <li>Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur</li> <li>Appliquer les mesures protection collective</li> </ul>	Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention		
2.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	<ul> <li>Lancer une alerte en cas d'accident</li> <li>Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés</li> <li>Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir</li> <li>Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et/ ou le Responsable de la sécurité</li> </ul>	<ul> <li>Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST)</li> <li>Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de: <ul> <li>Brûlures</li> <li>Blessures</li> <li>Hémorragies</li> <li>Chocs électriques</li> <li>Intoxications (inhalation)</li> </ul> </li> </ul>		

	Sous compétences	ous compétances	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
2.5	Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection	<ul> <li>Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux)</li> <li>Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier</li> <li>Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement</li> <li>Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions</li> <li>Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution</li> </ul>	<ul> <li>Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore)</li> <li>Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement</li> <li>Programme national pour la protection de l'environnement</li> <li>Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets</li> </ul>	Les effets des produits chimiques sur l'environnement.	

# MODULE:3 Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique

Durée de la formation 50 h

Théorie 16 h

Pratique 4 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
3.1	Maîtrise les techniques d'expression Orale et écrite  Utiliser les notions fondamentales d'arithmétique.	<ul> <li>Prendre note d'une commande</li> <li>Elaborer une commande</li> <li>Participer à une séance de travail</li> <li>Elaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc.)</li> <li>S'exprimer dans un langage technique et professionnel.</li> <li>Maîtriser les formules de base de l'arithmétique</li> <li>Appliquer les notions de propriétés communes des nombres entiers</li> </ul>	<ul> <li>Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : les éléments constituant de la phrase, la conjugaison, la ponctuation</li> <li>Techniques de rédaction d'un document</li> <li>Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité)</li> <li>Formes et objectifs des documents</li> <li>Techniques d'expression et de communication professionnelle et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité)</li> <li>Les formules de base d'arithmétique</li> </ul>	<ul> <li>Les quatre opérations arithmétiques</li> <li>PPMC et PGDC</li> <li>Les rapports</li> </ul>
		Calculer les quantités, les rapports, les proportions et les pourcentages		<ul> <li>Pourcentage</li> <li>Calcule des nombres décimaux</li> </ul>
3.3	Maîtriser les notions fondamentales de géométrie plane	<ul> <li>Tracer les différentes formes de bas de la géométrie</li> <li>Calculer les périmètres, les surfaces et les volumes</li> </ul>	Les formes géométriques	Les lignes et les figures géométriques Calcul de périmètre, de surfaces et de volumes

N		Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires		
	Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
3.4	Utiliser les unités de mesures	<ul> <li>Identifier les unités de mesures</li> <li>Convertir les unités de mesures</li> </ul>	Les instruments de mesures liées au métier (spécialité)	Les unités de mesure     Conversion d'unités de mesure	

# MODULE: 4 Apprendre les notions de base sur la technologie

Durée de la formation Théorie 18 h Pratique 16 h

N°			Savoirs théoriqu	les nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
4.1	Agencer un salon de coiffure	<ul> <li>Identifier l'emplacement des différents postes.</li> <li>Identifier l'éclairage</li> <li>Déterminer l'aération</li> <li>Déterminer la surface</li> <li>Déterminer le linge utile</li> </ul>	<ul> <li>Différent éclairage</li> <li>Schéma type d'un salon de coiffure</li> <li>Différents types de linge</li> <li>Notion de physique : Ampérage et voltage</li> </ul>	<ul><li>Physique : l'électricité</li><li>Hygiène du linge</li></ul>
4.2	Conserver les produits	<ul> <li>Stocker les produits</li> <li>Arranger les produits</li> <li>Conserver les différents produits chimiques</li> <li>Etiqueter les produits</li> </ul>	Lieu de stockage     Les conditions de stockage	Législation de stockage des produits
4.3	Identifier les différentes sortes de produits	Identifier les différents types de produits     Identifier les liquides     Identifier les gels     Identifier les mousses     Identifier les crèmes     Identifier les poudres	Composition des produits	Sécurité : les produits chimique et le danger de leurs manipulations

# MODULE: 5 Appliquer les notions de base en chimie liée au métier

Durée de la formation Théorie 25 h Pratique 25 h

N°			Savoirs théoriqu	es nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
5.1	Utiliser les produits chimiques	identifier les différents produits chimiques     les eaux     Atome et Molécule     Acides, Bases et Sels : Définition, propriété, exemples.     Eaux Oxygéné : Définition, propriété, exemples.     Ammoniaque : Définition, propriété, exemples.     L'alcool : Définition, propriété, exemples.     Oxydation : Définition, Les réactions     Réduction : Définition, Les réactions     Oxydant Réducteur et Catalyseur      Maitriser le dosage des produits chimiques spécifique au métier	<ul> <li>L'importance de l'eau</li> <li>La manipulation des produits chimiques</li> <li>Utilisation de l'eau dans la spécialité (environnement)</li> <li>définir le PH</li> <li>identifier l'échelle et la mesure du PH</li> <li>appliquer le PH en coiffure.</li> <li>L'influence du Ph des produits capillaires sur les cheveux</li> </ul>	Rappel sur les volumes
5.3	Manipuler les produits chimiques	<ul> <li>Calculer la quantité utilisée</li> <li>Identifier les effets nocifs d'un surdosage de produits chimiques</li> </ul>	Le rangement et précautions de stockage	La pollution des produits chimiques     Rappel sur les volumes     Sécurité :dans la manipulation des produits chimiques

# MODULE:6 Apprendre les notions de base en dessin

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 40 h

N°			Savoirs théorique	es nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
6.1	Identifier les différents traits en dessin	<ul> <li>Réaliser le Trait délicat</li> <li>Réaliser le Trait incisif</li> <li>Réaliser le Trait mécanique</li> </ul>	<ul><li>Les différents types de crayons</li><li>Les différents papiers de dessin</li></ul>	Respecter les dimensions du dessin
6.2	Connaître les techniques du crayon	<ul> <li>Réaliser Les esquisses</li> <li>Réaliser Un dessin descriptif</li> <li>Réaliser Un dessin en valeur</li> </ul>	Les techniques du crayon	

# MODULE:7 Identifier, manipuler et entretenir les instruments et le matériel de travail

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 32 h

N°			Savoirs théoriqu	es nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques et Technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
7.1	Identifier le matériel et les outils	<ul> <li>Identifier tout les types de matériel (traditionnel et moderne)</li> <li>Identifier les différents types d'outils         <ul> <li>manuel électrique</li> </ul> </li> </ul>	Matière utilisée dans la fabrication du matériel et des outils	Rappel : l'électricité
7.2	Manipuler le matériel	<ul> <li>Manipuler les ciseaux</li> <li>Manipuler le rasoir</li> <li>Manipuler la tondeuse</li> <li>Manipuler le séchoir</li> <li>Manipuler les brosses et les peignes</li> </ul>	Technique de l'outillage :  Les ciseaux  Le rasoir  Les tondeuses  Les séchoirs  Les brosses	Sécurité dans l'utilisation du matériel et les outils ciseaux rasoir tondeuses séchoirs brosses
7.3	Entretenir le matériel	<ul> <li>Nettoyer le matériel et les outils</li> <li>Stérilisé les matériels et outils</li> <li>Classer et ranger les matériels et outils</li> <li>Nettoyer et à ranger le linge</li> </ul>	<ul> <li>Connaître un stérilisateur et son fonctionnement</li> <li>Les détergents</li> </ul>	Hygiène : L'entretien des outils de travail

# MODULE:8 S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation Théorie 10 h Pratique 20 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie Chimie, calcul, hygiène et sécurité
8.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion	<ul> <li>Déterminer la composition d'un poste de travail informatique</li> <li>Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique</li> <li>Déterminer l'interaction des différents éléments</li> <li>Installer et connecter les unités d'entrée</li> <li>Installer et connecter les unités de sortie</li> <li>Assurer la protection et la sécurité de l'installation</li> </ul>	<ul> <li>Notions de base de l'informatique et principales définitions</li> <li>Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (Boîtier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la Web Cam, le scanner, etc.</li> <li>Directives et précautions de raccordement des différents éléments</li> </ul>
8.2	Exploiter un micro- ordinateur (Système d'exploitation Windows)	<ul> <li>Déterminer les éléments de l'interface Windows</li> <li>Utiliser correctement les principales fonctions du Système d'exploitation Windows</li> <li>Exploiter le système Windows</li> </ul>	<ul> <li>Présenter l'environnement Windows,</li> <li>Bureau et fenêtres : Poste de travail, Corbeille, Menu Démarrer,</li> <li>Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et supprimer.</li> </ul>

N°			Savoirs théorique	s nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
8.3	Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)	<ul> <li>Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu</li> <li>Traiter le texte</li> <li>Dessiner un tableau</li> </ul>	<ul> <li>Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire,</li> <li>L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression</li> <li>Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout)</li> </ul>	
8.4	Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)	<ul> <li>Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu</li> <li>Créer des classeurs</li> <li>Elaborer des graphes</li> </ul>	<ul> <li>Définition d'un tableur</li> <li>Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules</li> <li>Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction</li> <li>Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc.</li> </ul>	

# **CHAMP D'ACTIVITE 2**

# **LA COUPE**

# MODULE : 9 Appliquer le shampoing

Durée de la formation Théorie : 40 h Pratique : 26 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
9.1	Apprendre à détecter les anomalies des cheveux et du cuir chevelue	Découvrir les anomalies du cuir chevelu et des cheveux     identifier les maladies du cuir chevelu et des cheveux	<ul> <li>les techniques de communication liées au métier         Jeux de rôle : accueil du client</li> <li>les affections du cheveu et du cuir chevelu</li> <li>Recherche de la cause des affections capillaires</li> <li>Les techniques du diagnostic</li> <li>Les caractéristiques du cuir chevelu</li> <li>Les différentes natures du cheveu</li> <li>Les appareils pour diagnostic</li> </ul>	<ul> <li>Hygiène particulière des salons de</li> <li>coiffure</li> <li>Rappel : Acide, base et sel</li> <li>Opération de calcul</li> </ul>
9.2	Préparer le cheveu au lavage	<ul> <li>Habiller le client (peignoir, serviette)</li> <li>Appliquer les techniques du brossage</li> <li>Choisir et préparer le shampooing adéquat (diluer le shampooing)</li> <li>Manipuler correctement la douchette</li> </ul>	<ul> <li>Les différents peignes</li> <li>Les maladies du cheveu et du cuir chevelu</li> </ul>	<ul><li>Le pH des shampooings</li><li>Réaliser les fractions</li></ul>
9.3	Appliquer les techniques de lavage	<ul> <li>Apprendre à Respecter les techniques du lavage (écartement des doigts)</li> <li>Apprendre à Respecter les techniques de rinçage</li> <li>Poser correctement la serviette</li> </ul>	<ul> <li>Poste de lavage</li> <li>Stérilisation du linge</li> <li>Les shampoings</li> <li>Les microbes</li> </ul>	<ul> <li>Mélange et corps pur</li> <li>Risque de brûlure à l'eau chaude</li> </ul>

# MODULE: 10 Réaliser des différentes coupes

Durée de la formation Théorie : 35 h Pratique : 50 h

N°		Savoirs théoriques nécessaires		es nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
10.1	Appliquer les Techniques de manipulation	<ul> <li>Rappeler la tenue des ciseaux, rasoir, tondeuse.</li> <li>utiliser les ciseaux et le peigne en même temps         <ul> <li>utiliser le rasoir et le peigne en même temps</li> <li>utiliser la tondeuse et le peigne en même temps</li> </ul> </li> <li>assouplir le poignet</li> </ul>	<ul> <li>rappel sur le matériel de coupe</li> <li>Ciseaux, Tondeuse, Rasoir</li> <li>L'organisme et les microbes</li> <li>Recherche de la cause d'une affection capillaire</li> </ul>	<ul> <li>Réaliser les fractions</li> <li>Conduite à tenir en cas de blessures au rasoir ou aux ciseaux</li> <li>Rappel sur la conduite à tenir lors de l'utilisation des :         <ul> <li>ciseaux</li> <li>rasoir</li> <li>tondeuses</li> <li>séchoirs</li> <li>brosses</li> </ul> </li> </ul>
10.2	Réaliser la coupe classique	<ul> <li>Préparer le client</li> <li>Laver la chevelure</li> <li>Couper les coté aux ciseaux à 2 ou 2,5 cm</li> <li>Couper le dessus aux ciseaux à 3 ou 3,5 cm (carré)</li> <li>Couper la nuque aux ciseaux dégradés à 0 cm</li> <li>Nettoyer au rasoir</li> <li>Sécher la chevelure</li> <li>Appliquer le gel ou la brillantine selon le désir du client</li> </ul>	<ul> <li>L'implantation et la nature des cheveux</li> <li>Etude du cheveu</li> <li>Rappel : les produits cosmétiques</li> </ul>	Les formes du visage     les proportions d'un visage     rappel sur les formes géométrique

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
10.3	Réaliser la coupe moderne	<ul> <li>Préparer le client</li> <li>Laver la chevelure</li> <li>Couper toute la chevelure aux ciseaux (nuque, côté et dessus) a la même longueur (maison carré).</li> <li>Nettoyer au rasoir</li> <li>Sécher la chevelure</li> <li>Appliquer le gel ou la brillantine selon le désir du client</li> </ul>	<ul> <li>Le cheveu</li> <li>Rappel : les produits cosmétiques</li> </ul>	Rappel sur la conduite à tenir lors de l'utilisation des :
10.4	Réaliser la coupe dégradée	<ul> <li>Préparer le client</li> <li>Couper a la tondeuse les cotés et la nuque selon le désire du client</li> <li>Laver la chevelure</li> <li>Couper aux ciseaux les parties restantes</li> <li>Nettoyer au rasoir</li> <li>Sécher la chevelure</li> <li>Appliquer le gel ou la brillantine selon le désir du client</li> </ul>	<ul> <li>Rappel : les tondeuses</li> <li>Rappel : les produits cosmétiques</li> </ul>	Rappel sur la conduite à tenir lors de l'utilisation des :

# MODULE: 11 Réaliser des brushings

Durée de la formation Théorie :20 h Pratique : 26 h

N°		Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires		
	Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité	
11.1	Appliquer les Technique du séchage	<ul> <li>sécher à l'intérieur</li> <li>sécher à l'extérieur</li> <li>réaliser un coup de peigne</li> </ul>	<ul><li>Les séchoirs</li><li>Rappel : les brosses</li></ul>	<ul> <li>Calcul du temps</li> <li>Conduite à tenir lors de l'utilisation du séchoir (chaleur trop forte et électrocution)</li> <li>Rappel : L'Electricité</li> <li>Hygiène- et sécurité : le premier soin a donné en cas d'accident</li> </ul>	
11.2	Réaliser une coiffure ville	<ul> <li>sécher les cheveux selon model</li> <li>crêper les cheveux</li> <li>laquer les cheveux</li> </ul>	<ul><li>Les brillantines</li><li>Les fixateurs</li></ul>	<ul> <li>le pH des fixateurs</li> <li>Dessin : création d'une coiffure</li> </ul>	

# **CHAMP D'ACTIVITE 3**

# **LE CHEVEU**

MODULE: 12

# Réaliser une permanente ou défrisage

Durée de la formation Théorie :35 h Pratique : 25 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
12.1	Réaliser une permanente	<ul> <li>Réaliser un examen</li> <li>Choisir le produit</li> <li>Appliquer Les étapes d'une permanente</li> <li>Appliquer les Techniques d'enroulage</li> <li>Appliquer une neutralisation parfaite</li> </ul>	<ul> <li>Les produits à permanenter</li> <li>Les différents types de permanente</li> <li>La permanente (principe)</li> </ul>	Sécurité : Protection du cuir chevelu et des mains     Rappel : oxydant réducteur et catalyseur     Les réactions chimiques
12.2	Réaliser un défrisage	<ul> <li>Réaliser un examen</li> <li>Choisir le produit</li> <li>Appliquer Les étapes d'un défrisage</li> <li>Appliquer les Techniques d'un défrisage</li> <li>Appliquer une neutralisation parfaite</li> </ul>	<ul> <li>L'allergie aux produits capillaires</li> <li>Recherche de la cause d'une affection capillaire</li> <li>Les produits de défrisage</li> </ul>	Rappel : L'ammoniaque     Calcule du pourcentage

# MODULE: 13

# Effectuer une coloration ou décoloration

Durée de la formation Théorie : 35 h Pratique :25 h

N°		Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
13.1	Réaliser une coloration	<ul> <li>Réaliser une application racine</li> <li>Colorer un cheveu naturel</li> <li>Réaliser un mordançage au pré coloration</li> </ul>	<ul> <li>La théorie de la couleur</li> <li>La teinte naturelle des cheveux</li> <li>La couleur en coiffure</li> </ul>	<ul> <li>Rappel : L'eau oxygénée</li> <li>Dessin : Le cercle chromatique</li> <li>Sécurité : La touche d'essai</li> </ul>
13.2	Réaliser une décoloration	<ul> <li>Réaliser une décoloration totale</li> <li>Réaliser une décoloration partielle</li> <li>Réaliser un décapage</li> </ul>	<ul> <li>La décoloration</li> <li>Intoxication et allergie</li> </ul>	Chimie : Les produits de décoloration     Rappel : Les sels

# **CHAMP D'ACTIVITE 3**

# LE VISAGE

MODULE: 14 Raser et tailler barbe et moustache

Durée de la formation Théorie : 20 h Pratique : 25h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences Activités professionnelles à exécuter professionnelles	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité	
14.1	Raser une barbe	<ul> <li>Exécuter deux couches simples</li> <li>Réaliser un collier</li> <li>Réaliser une boucle</li> </ul>	<ul> <li>Crème à raser</li> <li>Les différentes sortes de rasoirs</li> <li>La Peau</li> <li>La peau et le cuir chevelu</li> <li>L'eau de Cologne</li> </ul>	Sécurité : conduite à tenir lors du rasage     Hygiène : nettoyage et désinfection du matériel
14.2	Tailler la barbe, la moustache	<ul> <li>Exécuter la taille de la barbe ou de la moustache aux ciseaux, sans rasoir</li> <li>Exécuter la taille de la barbe ou de la moustache avec tondeuse</li> </ul>	<ul> <li>Rappel : les Tondeuses</li> <li>Rappel : les Peignes</li> <li>Les maladies du cheveu</li> </ul>	Sécurité : conduite à tenir lors de l'utilisation de la tondeuse

# MODULE: 15 Soin esthétique du visage

Durée de la formation Théorie : 20h Pratique :25 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Chimie, calcul, hygiène et sécurité
15.1	Raccourcir les poils su sourcil, nez, oreille	<ul> <li>Tailler les sourcils</li> <li>Raccourcir les poils nez</li> <li>Raccourcir les poils oreille</li> </ul>	<ul> <li>Pince a épilé</li> <li>Rappel : les ciseaux</li> </ul>	<ul> <li>Hygiène : nettoyage et désinfection du matériel</li> <li>Sécurité : conduite à tenir lors de l'utilisation des ciseaux</li> </ul>
15.2	Application des différents types de produits	Appliquer la crème     Appliquer le fond de teint	Les Produits cosmétiques	Hygiène et sécurité : respecter les dates de péremption

# **CHAMP D'ACTIVITE 4**

# Formation complémentaire

# MODULE: 16 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation 20h Théorie : 24 h Pratique : 16 h

N°			Savoirs théorique	es nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
16.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes	Identifier les différentes organisations de l'entreprise :         - Types d'entreprise         - Structures hiérarchiques         - Structures fonctionnelles      Identifier les fonctions essentielles :         - La fonction gestion et ses tâches essentielles         - La fonction financière et ses tâches principales         - La fonction production         - La fonction commerciale	<ul> <li>Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.)</li> <li>La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements)</li> <li>Bilan financier, rendement</li> <li>Règlement intérieur d'une entreprise</li> </ul>	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes
16.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	<ul> <li>Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire)</li> <li>Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés</li> <li>Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement</li> </ul>	<ul> <li>Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire)</li> <li>Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service</li> </ul>	

N°	_		Savoirs théorique	s nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
16.3	Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale	<ul> <li>Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché</li> <li>Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux</li> <li>Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion</li> </ul>	<ul> <li>Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client</li> <li>Expliquer les avantages des produits novateurs</li> <li>Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion</li> </ul>	
16.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	<ul> <li>Identifier les exigences de la fonction         « entreprenariat »</li> <li>Définir les compétences essentielles de cette         fonction telles que l'expérience professionnelle         approfondie et la maîtrise du métier</li> <li>Mesurer ses capacités professionnelles et         personnelles pour mener à bien un projet</li> <li>Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur         pour réussir son projet</li> </ul>	<ul> <li>Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi</li> <li>Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet</li> </ul>	
16.5	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	<ul> <li>Définir les différents composants</li> <li>S'informer sur les techniques de gestion</li> <li>Identifier les outils de gestion</li> <li>S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin</li> <li>Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage</li> </ul>	<ul> <li>Présenter les différents modèles d'outils de gestion:         <ul> <li>Fiche d'inventaire</li> <li>Bon d'entrée</li> <li>Bon de sortie</li> <li>Bon de commande</li> <li>Bon de livraison</li> </ul> </li> <li>Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin</li> <li>Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement</li> </ul>	

# MODULE: 17 S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation 20 h Théorie : 20 h Pratique : 12 h

N°					Savoirs théorique	es nécessaires
	Sous compétences professionnelles		Activités professionnelles à exécuter		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.1	Elaborer un Curriculum vitæ (CV)	•	S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation	•	Modèle de rédaction d'un curriculum vitae	
		•	Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitæ (CV)	•	Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV	
			Décrire les composantes avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.			
17.2	motivation (demande	•	Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date)	•	Modèle de rédaction de la demande d'emploi	
	d'emploi)	•	Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc.	•	Appliquer les techniques de communication	
		•	Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement			

N°			Savoirs théorique	es nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche	<ul> <li>Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche</li> <li>Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue</li> <li>Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts</li> <li>Rechercher des informations sur :         <ul> <li>l'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives</li> <li>le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice</li> </ul> </li> </ul>	Application des simulations	
17.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	<ul> <li>Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi</li> <li>Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi</li> <li>Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée</li> <li>Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat</li> </ul>	<ul> <li>Présentation du Service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM – ALEM, la commune, etc.)</li> <li>Informations sur le tissu économique de la région et de la localité</li> <li>Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat : DIPJ – ANSEJ – ANGEM etc.</li> </ul>	

4.6 Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

# **CHAMP D'ACTIVITE 2**

# Transformation et mise en forme des cheveux

**MODULE: 9** 

# Application des champoing

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à			lu programme et on entreprise (1)				e l'app rentis		
	acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.1	Apprendre à détecter les anomalies des cheveux et du cuir chevelue	Découvrir les anomalies du cuir chevelu et des cheveux     identifier les maladies du cuir chevelu et des cheveux								
9.2	Préparer le cheveu au lavage	<ul> <li>Habiller le client (peignoir, serviette)</li> <li>Appliquer les techniques du brossage</li> <li>Choisir et préparer le shampooing adéquat (diluer le shampooing)</li> <li>Manipuler correctement la douchette</li> </ul>								
9.3	Appliquer les techniques de lavage	<ul> <li>Apprendre à Respecter les techniques du lavage (écartement des doigts)</li> <li>Apprendre à Respecter les techniques de rinçage</li> <li>Poser correctement la serviette</li> </ul>								

- (1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
  (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

# **MODULE 10:**

# Réaliser les différentes coupes

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	,g   nic			du programme et tion entreprise (1)	Appréciation de l'apprenti pa le maître 'apprentissage (2)						
	acquérir			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
10.1	Appliquer les	•	Rappeler la tenue des ciseaux, rasoir, tondeuse.									
	Techniques de manipulation	•	Utiliser les ciseaux et le peigne en même temps									
			- Utiliser le rasoir et le peigne en même temps									
			- Utiliser la tondeuse et le peigne en même temps									
		•	Assouplir le poignet									
10.2	Réaliser la coupe classique	•	Préparer le client									
		•	Laver la chevelure									
		•	Couper les coté aux ciseaux à 2 ou 2,5 cm									
		•	Couper le dessus aux ciseaux à 3 ou 3,5 cm (carré)									
		•	Couper la nuque aux ciseaux dégradés à 0 cm									
		•	Nettoyer au rasoir									
		•	Sécher la chevelure									
		•	Appliquer le gel ou la brillantine selon le désir du client									

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter		du programme et on entreprise (1)	Appréciation de l'apprenti par le maître 'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
10.3	Réaliser la coupe moderne	<ul> <li>Préparer le client</li> <li>Laver la chevelure</li> <li>Couper toute la chevelure aux ciseaux (nuque, côté et dessus) a la même longueur (maison carré).</li> <li>Nettoyer au rasoir</li> <li>Sécher la chevelure</li> <li>Appliquer le gel ou la brillantine selon le désir du client</li> </ul>									
10.4	Réaliser la coupe dégradée	<ul> <li>Préparer le client</li> <li>Couper a la tondeuse les cotés et la nuque selon le désire du client</li> <li>Laver la chevelure</li> <li>Couper aux ciseaux les parties restantes</li> <li>Nettoyer au rasoir</li> <li>Sécher la chevelure</li> <li>Appliquer le gel ou la brillantine selon le désir du client</li> </ul>									

 <sup>(1)</sup> A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

# MODULE: 11

# Réaliser des brushings

Durée de formation 245 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	ssionnelles à Activités professionnelles à evécuter		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1).			Appréciation de l'apprenti pa le maître 'apprentissage (2)						
	acquern		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6			
11.1	Appliquer les Technique du	sécher à l'intérieur											
	séchage	sécher à l'extérieur											
		réaliser un coup de peigne											
11.2	Réaliser une coiffure ville	sécher les cheveux selon model											
	comare vine	crêper les cheveux											
		laquer les cheveux											

 <sup>(1)</sup> A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

### **MODULE 12**

# Réaliser une permanente ou défrisage

Durée de formation

N°	Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d plan de formatio	lu programme et on entreprise (1)		réciat maître				
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.1	Réaliser une permanente	<ul> <li>Réaliser un examen</li> <li>Choisir le produit</li> <li>Appliquer Les étapes d'une permanente</li> <li>Appliquer les Techniques d'enroulage</li> <li>Appliquer une neutralisation parfaite</li> </ul>								
12.2	Réaliser un défrisage	<ul> <li>Réaliser un examen</li> <li>Choisir le produit</li> <li>Appliquer Les étapes d'un défrisage</li> <li>Appliquer les Techniques d'un défrisage</li> <li>Appliquer une neutralisation parfaite</li> </ul>								

<sup>(1)</sup> A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

### **MODULE 13:**

### Effectuer une coloration ou décoloration

Durée de formation 295 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1).			Appréciation de l'apprenti p le maître 'apprentissage (2						
	acquerii		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
13.1	Réaliser une coloration	<ul> <li>Réaliser une application racine</li> <li>Colorer un cheveu naturel</li> <li>Réaliser un mordançage au pré coloration</li> </ul>										
13.2	Réaliser une décoloration	<ul> <li>Réaliser une décoloration totale</li> <li>Réaliser une décoloration partielle</li> <li>Réaliser un décapage</li> </ul>										

- (1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
  (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

# **CHAMP D'ACTIVITE 3**

# **LE VISAGE**

### **MODULE 15:**

### Raser et tailler barbe et moustache

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître 'apprentissage (2)						
	acquerir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
14.1	Raser une barbe	<ul> <li>Exécuter deux couches simples</li> <li>Réaliser un collier</li> <li>Réaliser une boucle</li> </ul>										
14.2	Tailler la barbe, la moustache	<ul> <li>Exécuter la taille de la barbe ou de la moustache aux ciseaux, sans rasoir</li> <li>Exécuter la taille de la barbe ou de la moustache avec tondeuse</li> </ul>										

- (1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
   (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

### **MODULE 15:**

# Soin esthétique du visage

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir		Activités professionnelles à exécuter		du programme et on entreprise (1)	Appréciation de l'apprenti pa le maître 'apprentissage (2)						
	acquerii			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
15.1	Raccourcir les poils	•	Tailler les sourcils									
	su sourcil, nez, oreille	•	Raccourcir les poils nez									
		•	Raccourcir les poils oreille									
15.2	Application des différents types de produits	•	Appliquer la crème Appliquer le fond de teint									

 <sup>(1)</sup> A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

# Grille de notation et d'évaluation

Signification	Note	Points	Appréciation
Une performance correspondant aux exigences d'une manière particulièrement bien	1	de 20 – 18	très bien
Une performance correspondant entièrement <b>bien</b> aux exigences	2	moins de 18 - 16	bien
Une performance correspondant <b>généralement assez bien</b> aux exigences	3	moins de 16 - 13	assez bien
Une performance qui <b>est caractérisée par des manques,</b> mais qui répond encore généralement aux exigences	4	moins de 13 - 10	moyen
Une performance qui <b>ne répond pas aux exigences</b> , mais qui révèle qu'il y a des connaissances de base et qu'on peut rectifier des insuffisances dans un délai de temps prévisible	5	moins de 10 - 7	insuffisant
Une performance qui ne correspond pas aux exigences et qui révèle que même les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être rectifiées dans un délai de temps prévisible	6	moins de 7 - 0	très insuffisant

# 5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

### 5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

### 5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

#### 5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

### (1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de

rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3<sup>ème</sup> rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

### (2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

### (3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

# 5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

#### 5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

### 5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

### 5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

### 5.4. Suivi et évaluation des compétences

### 5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite* ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

### 5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

### 5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

### (1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

### (2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.